



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 66801

Texte de la question

M. André Aschieri alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences du passage à l'euro. Beaucoup de Français ne se sont pas encore familiarisés avec cette future monnaie et le risque de panique générale est à craindre dès le début de l'année 2002. De plus, force est de constater que tous les usagers n'ont pas réussi à obtenir des convertisseurs. Cela peut donc avoir des répercussions graves sur la consommation et par là même sur l'économie française. C'est pourquoi, il propose que soient installés systématiquement sur les chariots des supermarchés et hypermarchés des convertisseurs franc/euro afin de remédier à cette pénurie. Il se demande si l'installation de cet accessoire indispensable est envisageable dans un futur proche afin de familiariser le plus tôt possible les consommateurs au passage à l'euro.

Texte de la réponse

De nombreuses mesures ont été prises par les pouvoirs publics afin que les Français se familiarisent progressivement avec l'euro. La mise à disposition du public de convertisseurs est l'une de ces mesures. Les pouvoirs publics vont mettre des outils de conversion adaptés à la disposition des personnes les plus susceptibles de rencontrer des difficultés dans l'apprentissage de l'euro. 1 200 000 convertisseurs seront ainsi distribués aux personnes les plus défavorisées et 100 000 convertisseurs à restitution vocale destinés aux déficients visuels. Ces convertisseurs seront diffusés à partir de la mi-novembre 2001, par l'intermédiaire de grandes associations humanitaires et caritatives (Secours populaire, ATD Quart Monde, Emmaüs, Secours catholique, Unapei...). Par ailleurs, de nombreuses entreprises (établissements de crédit, magasins franchisés...) et associations distribueront gratuitement des convertisseurs à leurs clients ou à leurs adhérents. D'ores et déjà, différents modèles de convertisseurs sont en vente dans un grand nombre de commerces. S'agissant plus particulièrement des grandes surfaces de vente, s'il n'appartient pas au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie d'imposer l'installation systématique de convertisseurs sur les chariots des supermarchés et des hypermarchés, divers magasins de ce type ont pris les devants et ont décidé d'installer des convertisseurs ou d'autres instruments de comparaison des prix sur différents supports ou équipements.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66801

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5514

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7081